

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le sept octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers :            en exercice        11  
   présents            7  
   votants            11

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Bruno AVEQUE, Jacques JOUANS et Elvina SAVIOUX

Absents : Brigitte ARNAUD, Éric DOURNON, Valérie MARTINET et Nadine VERNEY

Pouvoir : Brigitte ARNAUD à Mariane MICHEL, Éric DOURNON à Michel VACCON, Valérie MARTINET à Elvina SAVIOUX et Nadine VERNEY à Jean-Luc BASSET

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

### **Objet : Acquisition d'un autobus d'occasion : Attribution du marché**

Par une délibération datée du 22 septembre 2022, le Conseil municipal a validé la consultation lancée par les services de la commune visant l'acquisition d'un autobus d'occasion.

Cette consultation a été publiée selon la procédure adaptée en application des dispositions des articles R.2123-1-1°) du Code de la Commande Publique selon les modalités suivantes :

- **Date de la publication** : 5 septembre 2022
- **Supports de publication** : Affiches de Grenoble et Profil Acheteur ([www.marches-secure.fr](http://www.marches-secure.fr))
- **Date et heure limites de réception des offres** : 26 septembre 2022 à 12h00

Les critères de jugement des offres retenus sont les suivants :

- 55% prix
- 45% valeur technique

Le rapport d'analyse des offres est joint à la présente délibération. Il en ressort qu'une seule offre a été remise, par la société IVECO France pour un véhicule répondant aux attentes de la commune et pour un montant de 108 000 € HT soit 129 600 € TTC.

Pour rappel, une somme de 132 000 € TTC avait été inscrite au budget primitif 2022 pour cette acquisition.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- Décide d'attribuer le marché pour l'acquisition d'un bus d'occasion à la société IVECO France – 1 rue des Combats du 24/08/1944 – 69200 VENISSIEUX pour un montant de 108 000 € HT soit 129 600 € TTC ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 2182 du budget communal ;
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de ces décisions, notamment la signature de l'ensemble des documents à intervenir.

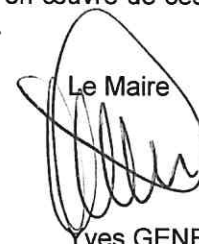
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

Le Maire  
  
Yves GENEVOIS

